



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des hôpitaux dans les outre-mer

Question au Gouvernement n° 1972

Texte de la question

SITUATION DES HÔPITAUX DANS LES OUTRE-MER

M. le président. La parole est à M. Alain Bruneel.

M. Alain Bruneel. Madame la ministre de la santé et des solidarités, à l'invitation de mes collègues Gabriel Serville, Manuëla Kéclard-Mondésir et Jean-Philippe Nilor, le Tour de France des parlementaires communistes des hôpitaux et des EHPAD – établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – a fait escale en Guyane et en Martinique. J'ai le sentiment qu'on ne risque pas de se croiser dans les services !

Je suis effaré, ébranlé par la situation sanitaire de ces territoires, par la vétusté des bâtiments (*M. Jean Lassalle applaudit continûment*) : revêtements de sol qui se détachent, services délabrés, plafonds tombant en lambeaux ou amiantés, sacs plastiques pour protéger les appareils de la pluie, matériels de radiographie non conformes qui irradiant les patients, services sans climatisation, toilettes qui débordent, brancards obsolètes, quatre personnes par chambre dans les EHPAD, manque évident de médecins et de personnel – je m'arrête là car la liste est malheureusement trop longue !

Une nouvelle fois, j'ai rencontré un personnel passionné, force de proposition, qui aime profondément son métier et n'hésite pas à mettre sa vie entre parenthèses pour que l'établissement dans lequel il travaille tienne encore debout. (*M. Jean Lassalle applaudit encore une fois.*)

Avec beaucoup d'admiration, j'ai écouté les bénévoles de la vie associative, la Croix-Rouge et Médecins du Monde, qui donnent de leurs temps pour accompagner les patients dans leurs parcours de soins. Partout, la situation ne cesse de se dégrader ! Une soixantaine de services d'urgences sont en grève. La situation est explosive !

La règle d'or doit être « l'humain d'abord ». Je demande officiellement que soit inscrite à l'ordre du jour notre proposition de loi pour stopper toute fermeture de lits, de maternités, de services d'urgences. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur plusieurs bancs du groupe SOC. – M. Jean Lassalle applaudit également.*)

Si vous ne le faites pas, les Français vous le demanderont par l'intermédiaire de la pétition que nous venons de lancer sur le site www.urgencesante.org ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur quelques bancs du groupe UDI-Agir. - Mme George Pau-Langevin et M. Jean Lassalle applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, *ministre des solidarités et de la santé*. Vous avez fait ce tour des hôpitaux, dont nous avons eu l'occasion de discuter dans mon ministère. J'ai été très sensible à l'action du groupe communiste, qui a voulu voir de ses yeux la situation des hôpitaux. Je ne vous ferai pas la remarque que j'avais faite la première année ; vous le savez, j'ai travaillé vingt ans dans les hôpitaux. (*« Et alors ? » sur quelques bancs du groupe LR.*)

Considérant la situation dans les départements d'outre-mer, je suis particulièrement sensible à la situation sanitaire et aux indicateurs de santé, raison pour laquelle j'ai souhaité renforcer considérablement les aides du ministère dans ces départements. Il faut savoir que près de la moitié du budget d'investissement et de fonctionnement d'aide aux hôpitaux est dédié aux hôpitaux des départements d'outre-mer.

Concernant les hôpitaux que vous citez, nous avons prévu de reconstruire totalement le centre hospitalier universitaire de la Guadeloupe, avec un financement provenant en totalité de l'État. Nous assurons également un accompagnement au cas par cas dans le fonctionnement de ces hôpitaux pour surmonter les difficultés qu'ils rencontrent. J'ai fait créer 200 postes d'assistants spécialistes pour les hôpitaux des départements d'outre-mer afin d'aider à recruter des ressources humaines spécialisées. Nous sommes aujourd'hui particulièrement attentifs au problème des maladies vectorielles, notamment à La Réunion avec l'épidémie de dengue ; nous y consacrons des moyens considérables.

Vous ne pouvez pas nous faire le procès d'un sous-investissement dans ces hôpitaux, qui date d'il y a trente ans, et alors que j'y consacre une énergie folle. Tous les députés des départements d'outre-mer le savent car je les rencontre régulièrement : je me suis rendue dans tous ces hôpitaux pour voir de mes yeux la situation. Je vous entends, votre constat n'est pas faux mais sachez que l'État est extrêmement vigilant à ce que les indicateurs de santé dans les départements d'outre-mer rejoignent ceux de la métropole. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bruneel](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1972

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 mai 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 mai 2019](#)